

## **COPIER UNE ADAPTATION**

Il est possible de copier des adaptations à tout moment pendant l'année et cette fonctionnalité peut être utile à la fin de l'année scolaire en cours, quand on prépare les versions provisoires des documents pour l'année scolaire suivante. Une fois qu'on a fait la copie, on peut apporter des modifications.

La méthode pour copier une adaptation sera différente selon le type d'adaptation qu'on veut créer (adaptation à l'étape 2 ou adaptation à l'étape 4) et selon le type d'adaptation qu'on veut copier. Il y a trois scénarios possibles :

- copier une adaptation à l'étape 4 existante pour créer une nouvelle adaptation à l'étape 4
- copier une adaptation à l'étape 2 existante pour créer une nouvelle adaptation à l'étape 2
- copier une adaptation à l'étape 2 existante pour créer une nouvelle adaptation à l'étape 4

Si vous voulez copier une adaptation selon le scénario 1 ou 2, consultez la partie 1 ci-dessous. Si vous voulez copier une adaptation selon le scénario 3, consultez la partie 2 ci-dessous.

- 1 PARTIE 1 COPIER UNE ADAPTATION (DE L'ÉTAPE 4 À L'ÉTAPE 4 OU DE L'ÉTAPE 2 À L'ÉTAPE 2)
  - Ouvrez la bibliothèque de documents de l'élève dans TIENET et sélectionnez le document « Adaptations - EPP (étape 2) » ou « (étape 4) » document dans le menu « Créer un nouveau document ».

2.	Cliquez sur le bouton vert Aller « Aller ».	Nouveau Adaptations - EPP (étape 4) ×   Nouveau Annuler   Étiquette/commentaire:		
3.	Cliquez sur le lien « avancée >> ».	avancée >>		
4.	Sous « <b>Options de configuration supplén</b> informations d'un autre document ».	entaires », cochez la case « Copier des uveau Adaptations - EPP (étape 4) installation		
		Pour famée: 2016-17  Commentaire :  Commentaire :  Mojure quelle(s)  Adaptations - EPP Section(s)?  Diptions de configuration Conter des informations d'un autre document supplémentaire		
5.	Cliquez sur le bouton « Nouveau ».	Nouveau Annuler		



 Choisissez le document que vous voulez copier et cliquez sur « Accepter ». (Nota : Veillez à ce que le document que vous êtes en train de copier soit en mode « Définitif ».)



7. Cochez « Adaptations - EPP » et cliquez sur « Accepter ».



- 2 PARTIE 2 COPIER UNE ADAPTATION À L'ÉTAPE 2 POUR CRÉER UNE NOUVELLE ADAPTATION À L'ÉTAPE 4
  - Ouvrez la bibliothèque de documents de l'élève dans TIENET et sélectionnez le document « Adaptations - EPP (étape 4) » document dans le menu « Créer un nouveau document ».
  - 2. Cliquez sur le bouton vert « Aller ». ----- Aller
  - 3. S'il existe déjà des documents en version définitive sur des adaptations à l'étape 2 pour l'année scolaire en cours ou l'année scolaire précédente, ces documents figureront dans la liste des **documents précédents** :

P	lew Cancel			
bel/(	Comment:			
Prece	ding Document:			
	Document Type	Status	Creation Date	Modification Date
_	Adaptations - Teacher Exploration (Stage2) (2016-2017)	Final	09/23/2016 Fri, 05:55 PM (2016-17)	07/25/2017 Tue, 02:08



4. Choisissez le document que vous voulez copier et cliquez sur « Nouveau ».



5. Le nouveau document sur l'adaptation à l'étape 4 s'ouvrira et le contenu du document sur l'adaptation à l'étape 2 que vous avez copié sera reproduit dans son intégralité dans le nouveau document. Veillez à mettre à jour la date de mise en œuvre de l'adaptation et la date de prise de contact et d'information des parents/tuteurs, parce que ces dates seront initialement celles du document que vous avez copié.

**Remarque importante :** Vous ne pouvez copier le contenu d'une adaptation à l'étape 2 qu'une fois, au moment de créer l'adaptation à l'étape 4. Le document disparaitra ensuite de la liste des documents précédents si vous essayez de suivre une nouvelle fois le même processus pour le même élève. Si l'adaptation à l'étape 4 que vous avez ainsi créée est supprimée par la suite, alors l'adaptation à l'étape 2 réapparaitra dans la liste.